

Un million de travailleurs pauvres en France

12 mai 2022



1,2 million de personnes exercent un emploi mais disposent d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté fixé à la moitié du niveau de vie médian (918 euros par mois pour une personne seule), selon les données 2019 de l'Insee. Si on fixe le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian (1 102 euros par mois), on en compte 2,1 millions.

La pauvreté des travailleurs se stabilise à un niveau élevé. Elle avait légèrement diminué au début des années 2000, avant de remonter pour atteindre 1,1 million de personnes en 2011 (toujours au seuil de pauvreté de 50 %). Après une nouvelle baisse au milieu des années 2010, cette pauvreté est repartie à la hausse pour atteindre un sommet en 2017.

Actifs occupés. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. Lecture : en 2019, 1 186 000 personnes qui travaillent ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

De la même façon, le taux de travailleurs pauvres au seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian, qui avait diminué de 5,5 % en 1996 à 4 % en 2002, a oscillé ensuite entre 4 % et 4,3 % jusqu'en 2016. Elle atteint un pic à 4,7 % en 2017, et s'établit à 4,5 % en 2019, dernière donnée disponible.

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Série recalculée pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. Lecture : en 2019, 4,5 % des personnes qui ont un emploi (salariés et indépendants) vivent sous le seuil de pauvreté, fixé à 50 % du niveau de vie médian.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

La pauvreté des travailleurs est restée assez stable pendant vingt ans. Sa remontée récente est un phénomène nouveau. Le [recul du chômage a bénéficié à toutes les catégories](#) de métiers, y compris les moins qualifiés. Mais cette amélioration de l'emploi s'est faite au prix d'une flexibilisation du droit du travail et d'une précarisation des emplois. Une partie des ouvriers et employés peu qualifiés qui ont retrouvé un emploi viennent gonfler le nombre de travailleurs pauvres, faute d'une rémunération ou d'un temps de travail suffisant. La stabilisation récente du taux de pauvreté des personnes qui travaillent s'explique par le recul progressif de la part de salariés à temps partiel et par l'augmentation de la prime d'activité versée aux salariés modestes, décidée en 2019 suite au mouvement des « gilets jaunes ».

Malgré l'existence d'un salaire minimum en France, le travail ne protège pas de la pauvreté. Plus d'un million de personnes (salariés ou travailleurs indépendants) vivent dans la pauvreté bien qu'elles soient en emploi. Une situation qui nourrit un sentiment d'injustice et des tensions sociales.

Qu'est-ce qu'un travailleur pauvre ?

Un travailleur pauvre est une personne qui travaille au moment de l'enquête de l'Insee, mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Si elle vit seule, on compare son revenu après impôts et prestations sociales au seuil de pauvreté. Si elle vit dans un ménage de plusieurs personnes, on rapporte les revenus de l'ensemble du ménage au nombre de personnes qui le composent. Il ne s'agit pas de la rémunération que le travailleur tire individuellement de son travail, mais du niveau de vie global de sa famille. Une personne qui travaille pour un salaire très faible (un smic en temps partiel, par exemple) ne sera pas considérée comme pauvre si son conjoint dispose d'un revenu qui permet au couple de sortir de la pauvreté. À l'inverse, une personne à plein temps au smic pourra être comptée comme travailleur pauvre si son salaire est la seule ressource pour sa famille.

Voir également notre article « [La pauvreté selon l'activité](#) ».

Photo / © fotolia - pressmaster

La définition des « travailleurs » diffère selon l'organisme statistique. Dans les données sur les revenus de l'Insee, on considère comme « en emploi » une personne qui travaille au moment de l'enquête. De son côté, l'organisme européen Eurostat comptabilise les personnes qui ont passé au moins la moitié de l'année en emploi.

[1]

Évolution du nombre de travailleurs pauvres		
Unité : milliers		
	Au seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian	Au seuil de 60 %
1996	1 197	2 090
1997	1 117	2 051
1998	1 031	1 948
1999	1 044	2 004
2000	1 064	2 010
2001	1 003	1 997
2002	966	1 966
2003	960	1 824
2004	1 000	1 858
2005	1 048	1 901
2006	1 019	1 916
2007	1 066	2 066
2008	1 072	1 955
2009	1 067	1 957
2010	1 054	1 995
2011	1 139	2 132
2012	1 130	2 012
2013	1 012	1 907
2014	1 032	1 974
2015	1 072	1 987
2016	1 091	1 979
2017	1 228	2 144
2018	1 232	2 190
2019	1 186	2 136

Actifs occupés. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. Lecture : en 2019, 1 186 000 personnes qui travaillent ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités

Personnes vivant dans un ménage de travailleurs pauvres

Unité : milliers

	Seuil à 50 %	Seuil à 60 %
1998	1 874	3 879
1999	1 899	3 965
2000	1 964	4 041
2001	1 793	3 981
2002	1 644	3 682
2003	1 702	3 527
2004	1 742	3 558
2005	1 821	3 619
2006	1 743	3 596
2007	1 818	3 838
2008	1 878	3 728
2009	1 848	3 679
2010	1 864	3 817
2011	1 973	4 003
2012	2 006	3 864

Rupture de série en 2010, 2011 et 2012. Chef de ménage, enfants et conjoints, vivant dans un ménage dont le chef de ménage exerce un emploi. Prestations sociales, impôts et revenus des conjoints compris.

Source : Insee - © Observatoire des inégalités

Actifs occupés. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. Lecture : en 2019, 1 186 000 personnes qui travaillent ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Lorsque le niveau de vie par personne est inférieur au seuil de pauvreté, les personnes en emploi au sein de ce ménage sont considérées comme

travailleurs pauvres.

Rupture de série en 2010, 2011 et 2012. Chef de ménage, enfants et conjoints, vivant dans un ménage dont le chef de ménage exerce un emploi. Prestations sociales, impôts et revenus des conjoints compris.

Source : Insee - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Comment mesurer le nombre de travailleurs pauvres ?

Il existe deux façons de mesurer le nombre de travailleurs pauvres. Soit on prend en compte l'ensemble des revenus du ménage et des prestations sociales. Il s'agit de travailleurs dont le *niveau de vie* est inférieur au seuil de pauvreté. C'est le cas, par exemple, d'une famille de cinq personnes où une seule dispose d'un emploi payé au Smic à temps plein. Soit on prend en compte uniquement les revenus individuels d'activité (salaires ou revenus des travailleurs indépendants). C'est le cas par exemple d'une personne employée au Smic à mi-temps qui n'est pas prise en compte dans la première définition si elle vit avec une personne dont les revenus permettent de dépasser le seuil de pauvreté pour l'ensemble du ménage.

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Un-million-de-travailleurs-pauvres-en-France>